Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 12

Artikel: La vengeance du fossoyeur !...
Autor: Helfer, Edouard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231115

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pauvre diable s'il lui avait fait mal. Mais celui-ci, pour de bonnes raisons, ne lui répondit rien.

Alors il commença à prendre peur ; il eut beau secouer le père Désiré : il était bien mort. Il crut que c'était sa valise qui l'avait tué. Comment faire pour ne pas être accusé d'être l'assassin ?

Quand le train longea le lac des Quatre-Cantons, notre voyageur ouvrit toute grande la fenêtre du wagon et lança notre Désiré en bas les rochers. On le vit dégringoler jusqu'au lac.

Un peu avant Lucerne, les deux fils de Désiré revinrent prendre leurs places, mais furent tout étonnés de ne plus voir leur père ; ils demandèrent au voyageur s'il n'avait pas vu un homme assis sur le même banc que lui.

Le voyageur leur répondit qu'il y avait bien un monsieur assis à côté de lui, mais qu'il était descendu à la station précédente !

Les deux fils — malins comme des diables — ne firent semblant de rien et s'en revinrent tranquillement à la maison, attendant des nouvelles.

Huit jours après, comme ils n'avaient plus entendu parler de leur père, ils dirent dans la région qu'ils l'avaient enterré dans le Tessin.

Comme le billet simple course qu'ils avaient pris pour le mort n'avait pas été utilisé, ils allèrent trouver le chef de gare de St-Ursanne pour se le faire rembourser. De cette façon, ils reçurent encore une vingtaine de francs qui servirent à payer le médecin...

A. M.

(Lire ce même article en patois dans les Pages valaisannes.)

La vengeance du fossoyeur !...

Dans un village d'un district fribourgeois, il n'existe qu'un seul café. Les idées politiques des habitants sont assez partagées entre radicaux — la majorité — et conservateurs. Mais il y a également quelques socialistes. Et comme les paysans ont assez à faire chez eux, c'est un ouvrier-manœuvre du parti socialiste qui fut chargé des services accessoires de la commune et, notamment, de celui de fossoyeur. Ce garçon, d'un certain âge déjà, un peu simplet, avait la langue bien pendue et il ne se gênait point de dire les quatre vérités à qui essayait de l'embêter. Et cela surtout quand il avait bu un verre, ce qui lui arrivait assez souvent.

La femme du café l'avait dans le nez à cause de ses idées politiques. Elle faisait tout pour le dégoûter de visiter l'établissement. Mais notre bonhomme s'en fichait totalement et lui répondit du tac au tac et parfois même assez grossièrement.

Un jour, lors d'une empoignée assez amère, la tenancière lui dit :

— Que le diable vous emporte, je rigolerai bien le jour de votre enterrement.

— Possible, ma vieille, lui répondit le fossoyeur de façon impertinente, mais rien ne prouve que je ne te survivrai pas, malgré mon âge !

En effet, un an à peine après cette altercation, la tenancière mourut après une courte maladie.

« Tiens, tiens ! se dit notre bonhomme, le ciel fait tout de même bien les choses. A nous de rire ! »

Comme s'était son devoir, le fossoyeur creusa la tombe. Le jour de l'enterrement, tout se passa normalement jusqu'au moment de la mise en terre du cercueil. La fosse n'était pas assez grande...

Stupéfaction dans l'assemblée, car de mémoire d'homme un fait pareil ne s'était jamais vu. Tout le monde dut attendre que la fosse fût agrandie aux dimensions voulues.

Il va bien sans dire que le fossoyeur fut amendé, comme il le méritait, par le syndic. Mais cela lui importait peu, car il avait pu se venger de celle qui l'avait si souvent méprisé.

Edouard Helfer.